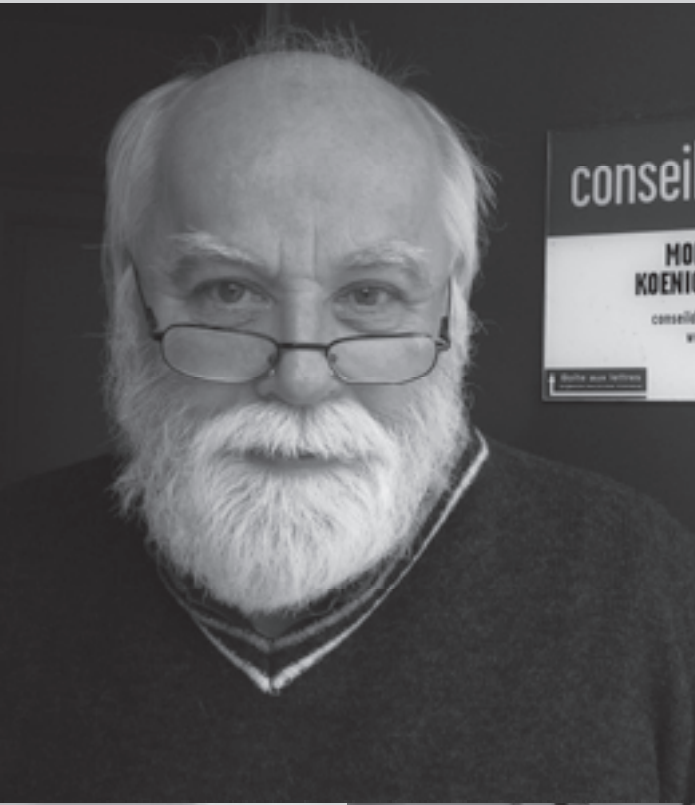


VIVA CITÉ

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

NUMÉRO 115 - DU 16 MARS AU 8 AVRIL 2011 - 1,50 EURO



La politique du stammtisch

Conseils de quartier, chartes,
concertations publiques :
la démocratie locale se cherche.



Aux petits soins pour les sports de loisir

La municipalité veut améliorer l'accès aux équipements et aux pratiques physiques avec un nouveau soutien aux associations.

L'ÉCOLE municipale des sports a été lancée à l'occasion des vacances de février. « Avec ce dispositif, on veut donner la possibilité aux jeunes de goûter à de nouvelles activités, explique Serge Oehler (PS), l'adjoint en charge des sports. La Ville est là pour pallier les manques et proposer du sport à tous. » Pour douze euros, 27 enfants de six à onze ans se sont initiés, entre autres, à la boxe, l'escrime ou à la capoeira.

Ce dispositif concrétise une des dix actions prévues dans le cadre de la nouvelle politique des sports à Strasbourg. Il fait partie des conclusions des états généraux du sport. Inscrits dans la démarche de démocratie participative souhaitée par le maire, Roland Ries (PS), ils se sont tenus de juillet 2008 à juin 2009. Six orientations ont été définies afin de favoriser l'accès à l'activité physique des Strasbourgeois.

En dehors des congés, l'école des sports organise des cycles de six séances pour 20 euros. « C'est une initiation avec une évolution pédagogique, explique Lionel Boizot, coordinateur des activités physiques et sportives (APS). Une fois le cycle terminé, on oriente les jeunes vers nos associations partenaires. »

L'école des sports se heurte cependant à quelques difficultés de démarrage. « Son budget n'est pas encore établi et les activités sont éparpillées sur trois sites », explique le coordinateur des APS. Enfin,



Des jeunes jouent au football sur un terrain en gazon synthétique du stade de l'Ill. La Ville souhaite développer les espaces de pratique physique en libre accès.

la participation est modeste : deux jours avant la reprise, il n'y avait aucun inscrit pour les cycles du mois de mars.

Quatre gymnases pour 2015

Serge Oehler vante les 126 disciplines pratiquées dans la ville. « Pour développer un ensemble d'activités physiques pour tous, il faut des infrastructures faciles d'accès », affirme-t-il.

La municipalité s'est fixé l'objectif de restaurer ou de construire deux terrains synthétiques par an. « Ces surfaces demandent peu d'entretien et permettent une

utilisation 24 heures sur 24. Surtout, ce sont des espaces ouverts à tout le monde », explique Serge Oehler.

En 2009, un terrain en gazon synthétique a été réalisé au stade de l'Ill, rue Pierre de Coubertin, pour un montant de 270 000 euros. En 2010, un des terrains synthétiques du stade Paco Matéo, dans le quartier de la Roberstau, a été refait.

D'ici 2015, la municipalité doit construire quatre nouveaux gymnases, dont celui du Heyritz cette année. La rénovation des gymnases Reuss, dans le Neuhof, et Menora, rue Pierre de Coubertin, est également en cours.

Concernant les associations sportives, la grille de répartition de leurs subventions doit être revue pour l'année prochaine. « La Ville veut définir des critères de répartition plus justes. Ça risque de prendre du temps pour mettre tout le monde d'accord », précise Gérard Sittler, trésorier du club de gymnastique La Strasbourgeoise. Il participe à la commission de l'Office des sports de Strasbourg qui établit les répartitions des subventions, validées ensuite par la Ville.

Pour les clubs sportifs de haut niveau, le versement des subventions a été modifié l'an dernier. La Ville délivre désormais un acompte de 50% de la subvention prévue en début de saison sportive, en août ou en septembre. Avant, ces subsides étaient versés au premier trimestre de l'année civile, après l'adoption du budget primitif. Les clubs sportifs de haut niveau rencontraient alors des problèmes de budget lors du démarrage de leur saison.

Des changements insuffisants

Malgré ce changement, le président de l'Association sport et loisir (ASL) de la Roberstau, Roland Ohlmann, estime être « dans une situation financière difficile ». Son club a une équipe de handball en Nationale 1, la troisième division et, explique-t-il, « on doit effectuer des

déplacements dans toute la France ».

Les subventions versées par la municipalité à l'ASL, pour le sport de haut niveau, représentent 23,9 % du budget de l'association. « La municipalité préfère accueillir de grands événements sportifs sur quelques jours. Cela se fait au détriment du travail de fond des associations », regrette le président de l'ASL Roberstau. Il déplore l'accord conclu entre la Fédération française de sport automobile et les collectivités alsaciennes pour accueillir de nouveau le Rallye de France en 2011. Ces dernières ont accepté une augmentation de leur coût de participation à hauteur de 200 000 euros.

Mais Serge Oehler rétorque qu'en « terme de notoriété internationale, c'est une vitrine incomparable pour Strasbourg. Recevoir le Rallye de France coûte 600 000 euros à la Ville. C'est le tiers de ce que l'on donne à la SIG (l'équipe de basket Strasbourg Illkirch-Graffenstaden, ndlr) ».

Daniel Soerensen, président du club de canoë-kayak Strasbourg Eaux-vives, aimerait aussi se voir allouer plus de moyens : « Nos subventions sont les mêmes depuis cinq ans, explique-t-il. On attend depuis 2001 la construction d'une extension de bâtiment. »

Pour lui, la situation à Strasbourg n'a pas vraiment changé avec les états généraux du sport.

THOMAS RICHARD

GESTION DU SPORT PROFESSIONNEL : « LA VILLE EN AMATEUR »

« La municipalité en place gère sa politique des sports professionnels comme un amateur. » C'est la sentence de Marc Merger (UMP, Gauche moderne et Indépendants) face aux péripéties que la Ville a connues avec le sport professionnel.

La dernière en date concerne la SIG, le club de basket de la ville classé en Pro A. Début février, Michel Nopper, le deuxième sponsor du club, démissionnait du directoire. Une décision prise en réaction à une privatisation, engagée depuis deux ans, qui se fait attendre.

Au conseil municipal du 28 février, l'opposition a demandé au maire, Roland Ries (PS), de clarifier sa position et d'agir rapidement. L'année dernière, il avait décidé de repousser d'un an la privatisation du club. Lors de ce conseil, Roland Ries a annoncé

que le processus se poursuivait. Rien, cependant, ne se décidera avant la fin de saison.

Pour le football, la situation frise le ridicule. En juillet 2010, Strasbourg retirait sa candidature à l'Euro 2016, alors qu'elle avait mené une intense campagne de communication pour accueillir la compétition.

Déjà, le projet de nouveau stade, l'Eurostadium, avait avorté, faute de financement. Puis la rénovation de la Meinau a également été abandonnée, la Ville ne souhaitant pas apporter les 130 millions d'euros nécessaires au projet.

Aujourd'hui, nul ne sait quand la Meinau sera rénovée. Loin de son passé glorieux, le Racing Club de Strasbourg évolue en National. Il a été sauvé de la descente en CFA grâce au soutien financier de la mairie l'été dernier.

Toits éphémères

Durant le plan hivernal, près de 200 personnes logent dans des appartements voués à la destruction. Une solution initiée il y a deux ans par la CUS.

CITE Westhoffen, à la Montagne Verte. Au numéro 17, un immeuble vétuste sera bientôt détruit. En attendant, 51 personnes y sont hébergées de manière provisoire. Ces 18 familles, pour la plupart monoparentales, se partagent neuf appartements de cinq pièces.

Cette solution de logement, mise en place pour la deuxième année consécutive, s'inscrit dans le plan hivernal qui prendra fin au 31 mars. Au total, cela représente 195 places sur les 1200 que compte le plan hivernal à l'échelle de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS).

Ces 18 familles ont été installées dans l'immeuble par l'association Regain. Elles bénéficient de l'aide de Françoise Kempf, assistante sociale, et Catherine Husenau, coordinatrice du plan hivernal à Regain. Leur bureau, installé au rez-de-chaussée, est ouvert tous les jours, avec un gardien de nuit. Meubles entassés, matelas contre les murs, colis de la banque alimentaire, « *c'est toute l'intendance d'une vie en quasi collectivité* » que gèrent les deux femmes. Elles font aussi le lien avec le travailleur social référent des personnes, mais n'entament pas de suivi particulier pour l'hiver.

Deux autres associations, Antenne et l'AAHJ, l'Association d'accueil et d'hébergement pour les jeunes, participent au dispositif. Cette solution de logement a nécessité une certaine adap-



Grâce à ce dispositif de la CUS, ce couple de Maliens est logé au Neuhof pour 40 euros par mois.

« *Beaucoup d'appartements étaient envahis par les pigeons. D'autres avaient été squattés et vandalisés. Le cuivre avait été arraché et les sanitaires détruits* », explique

Thierry Houdart, président de l'AAHJ.

Louer des appartements promis à la destruction est une idée de la CUS. Celle-ci subventionne en partie le

dispositif, qui reste intégré au plan hivernal financé et piloté par l'Etat.

2 ou 3 euros par nuit

Elle joue également le rôle d'intermédiaire avec les deux bailleurs sociaux, CUS Habitat et Habitation Moderne, propriétaires des immeubles. Les associations leur paient un loyer qui n'est que symbolique, auquel il faut ajouter les charges. De leur côté, elles demandent par principe une participation de 2 ou 3 euros par nuit aux familles disposant de ressources.

Le plan hivernal comprend d'autres solutions, plus souvent utilisées : augmentation des places en foyer, location de chambre d'hôtel et d'appartements à des bailleurs sociaux et privés.

En comparaison, l'hébergement dans des appartements voués à la destruction présente de multiples avantages. Au-delà de son faible coût, il permet d'accueillir un plus grand nombre de personnes au sein d'un même appartement et autorise la présence d'animaux. Les personnes accueillies peuvent cuisiner, ont davantage d'espace et retrouvent une certaine autonomie.

A Westhoffen, les enfants profitent même d'une aire de jeux à l'arrière de l'immeuble. La stigmatisation est aussi moins forte que dans le cas d'une location classique d'appartement. Passées les premières réticences, la cohabitation se passe généra-

lement bien avec les quelques locataires qui vivent toujours dans ces immeubles. Reste pour les familles à gérer le co-hébergement, largement pratiqué.

Les immeubles resteront debout encore un moment : aucune date de destruction n'est connue pour l'heure. Mais avec la fin du plan hivernal au 31 mars et l'arrêt des subventions, les familles devront tout de même quitter ces logements provisoires.

Trêve provisoire

Au Neuhof, un couple de Maliens s'inquiète de son avenir. Arrivé dans l'appartement en novembre après avoir contacté le numéro d'urgence 115, il risque de retourner à la rue le 31 mars. Enceinte de huit mois, la femme vient d'entamer un recours à la préfecture pour éviter la reconduite à la frontière. Sans titre de séjour, elle ne peut accéder à une place en foyer.

L'incertitude est partagée par toutes les personnes en situation d'hébergement provisoire. Les associations tentent de trouver des solutions, mais reconnaissent avoir « *beaucoup de questions et peu de réponses* ».

Tout au long du plan hivernal, elles cherchent à rediriger les personnes vers des structures pérennes. Une recherche qui se fait au cas par cas tant les statuts et les situations diffèrent.

FANNY BLEICHNER
MARION GARREAU

Visibles de loin, les recruteurs de donateurs cherchent des nouveaux adhérents pour les ONG.

VENDEUR DE SOLIDARITÉ

Autour de la place Kléber, dans la rue des Grandes Arcades ou sur le pont des Halles, les recruteurs de donateurs arpentent le pavé. Pleins d'enthousiasme, ils abordent les passants, non sans en agacer certains. Il s'agit pour eux de les convaincre de soutenir des ONG ou des associations. Leurs pulls et leurs blousons sont aux couleurs des organisations qu'ils défendent. Mais un badge épinglé sur leur poitrine l'indique : ils sont salariés pour des entreprises privées. ONG Conseil est leader sur le marché, avec une douzaine d'associations partenaires, telles que Aides ou Médecins du Monde. Certains recruteurs de donateurs, comme Fabien*, un ancien étudiant en arts de 27 ans, ont fait de ce « job » un travail à plein temps : « *Ce sont*

des CDD renouvelables de quatre à six semaines. A chaque mission, on change d'association et on a une formation de deux jours pour en apprendre le plus possible. » Lola*, 21 ans, étudiante en droit, cherchait un job d'un mois avant de commencer un stage dans un cabinet d'avocats. « *Une journée commence à 11h et se termine à 19h, avec des pauses, bien sûr. C'est très fatigant, surtout en hiver.* » Cette pénibilité et la précarité des contrats proposés impliquent que « *la plupart des postulants sont jeunes, et étudiants, même si nous avons aussi des recruteurs plus âgés* », indique Julien Bosch, fondateur de Cause à Effet, entreprise concurrente d'ONG Conseil. « *C'est un métier à plein temps pour la moitié de mes salariés* », ajoute-t-il.

Le salaire brut se situe autour de 10 euros de l'heure. « *Nous n'avons ni primes, ni obligation de résultats, insiste Fabien. Mais nous avons quand même des objectifs : une centaine de bonjours et un donateur par heure.* » Marie*, 21 ans, étudiante en biologie, garde un souvenir mitigé de son expérience. Sur le terrain pendant une semaine, elle a apprécié le contact humain... Mais s'est vue remercié par son responsable à l'issue de sa période d'essai. « *Je n'étais pas assez efficace. On n'a pas le temps de s'habituer, il faut cartonner tout de suite.* » Les réactions peuvent être épidermiques : « *J'ai une collègue qui s'est fait cracher dessus.* » Les recruteurs apprennent à gérer les objections des passants. « *Les*

formateurs nous donnent des clés, mais on construit son argumentaire soi-même, au fur et à mesure », explique Lola. Marie, par ailleurs militante au sein d'une association, n'est pas convaincue par le système. « *Quelqu'un qui est salarié défend une cause avec beaucoup moins de conviction qu'une personne vraiment engagée. Et deux jours de formation, c'est trop court pour connaître une ONG.* » Fabien, engagé dans de nombreuses organisations, et également donateur, n'est pas de cet avis : « *J'ai la chance de faire un métier qui me permet à la fois de manger et de participer à des combats qui me tiennent à cœur.* »

MAGALI FICHTER

*Les prénoms ont été modifiés.

Cinq jeunes hommes ont comparu le 1^{er} mars devant le tribunal correctionnel pour répondre d'infractions routières.

« JUSTE UN PETIT TOUR »

A l'origine, une vitesse excessive ou un défaut de port de ceinture ont incité les policiers à les contrôler.

Sur les cinq hommes cités en comparution immédiate, tous, sauf un, ont tenté de prendre la fuite avant d'être rattrapés. Thomas, 23 ans, a commis un excès de vitesse supérieur à 30km/h en rentrant du supermarché. Le permis lui avait été retiré peu auparavant. La procureure fait remarquer qu'avec six précédentes condamnations, la plupart pour des faits similaires, « il n'y avait vraiment pas urgence à prendre la voiture ! Passe encore si c'était pour se rendre au travail ou emmener la mamie à l'hôpital... »

Impassible, le jeune homme laisse plaider son avocate, qui explique qu'il est sans emploi, qu'il ne peut pas se payer à nouveau le permis et que, sans ce dernier, trouver un travail va s'avérer compliqué.

Il est condamné à une peine ferme de quatre mois de prison.

Un matin de novembre dernier, dans le centre de Haguenau, Farouk, 20 ans, a tenté sans succès d'échapper à un contrôle de police. Le test de dépistage de stupéfiants s'était révélé positif.

Le jeune homme se défend maladroitement, assurant avoir effectivement consommé du cannabis, mais seulement le week-end précédent.

« Vous semblez oublier, monsieur, qu'il n'y a pas que le fait de rouler sous l'emprise de stupéfiants qui est interdit. La consommation pure et simple l'est aussi ! », rappelle le président du tribunal François Wendling. Conclusion : deux mois d'emprisonnement et une suspension du permis de conduire.

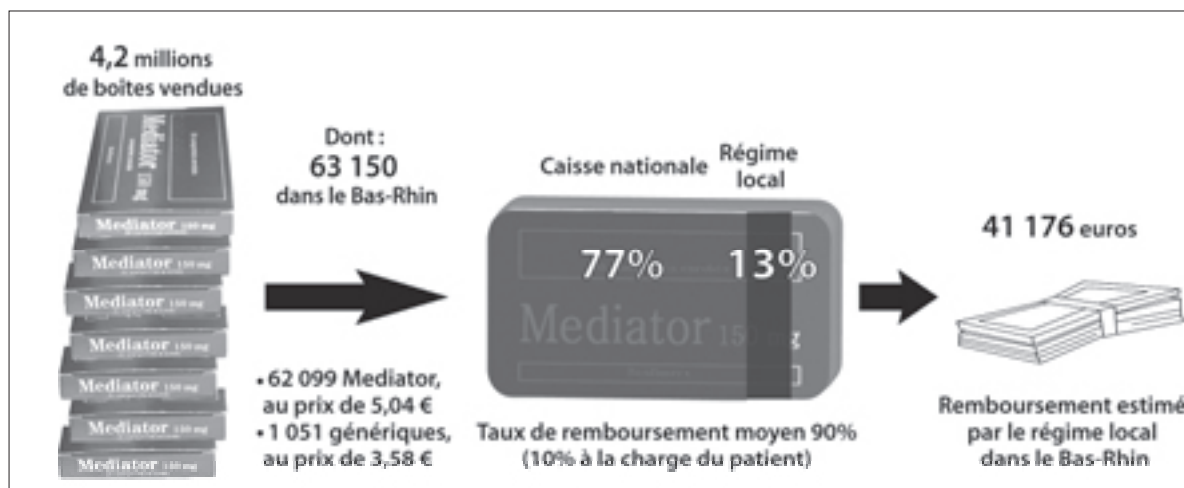
Deux jeunes hommes ont été arrêtés circulant dans une voiture volée, le 28 février. Philippe, tout juste majeur, conduisait de plus sans permis et sous l'emprise de l'alcool. Il se défend : « Je n'ai pas d'autre choix pour me rendre à mon nouveau travail. » Ses parents l'ont mis à la porte. Il doit subvenir seul à ses besoins. Seulement, ce n'est pas la première fois qu'il est impliqué dans un vol de voiture. Il est condamné à six mois d'emprisonnement assortis d'une amende. Ugur, son complice, est sorti de prison le 21 décembre dernier. « Vous avez visiblement envie d'y retourner », ironise François Wendling.

« Je pensais juste faire un petit tour », tente Jessie, penaud. « Il n'y a pas de petit ou de grand tour », lui rétorque le magistrat. La veille de la comparution, le jeune homme circulait en scooter non assuré sur une route départementale avec près de deux grammes d'alcool dans le sang. Il écope lui aussi de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 200 euros. La procureure le sermonne. Il a en effet déjà été placé sous surveillance électronique : « Vous avez eu une faveur la dernière fois avec le bracelet électronique, pour que vous puissiez garder votre emploi. Et là vous avez tout faux. Mais vous êtes un gamin, vous ne pouvez pas vous empêcher de jouer avec vos joujoux, votre nouveau scooter ! »

MATHILDE BOURNIQUE

Parcours guidé pour les victimes du Mediator

Malgré la mise en place d'un dispositif spécifique, porter plainte relève du parcours du combattant.



L'affaire du Mediator en 2009 dans le Bas-Rhin. La Caisse nationale d'assurance maladie a déposé plainte contre les laboratoires Servier le 2 février dernier. Le régime local (Alsace-Moselle), qui a participé au remboursement du Mediator, pourrait suivre l'exemple.

EN décembre, 300 personnes se sont adressées à une association strasbourgeoise d'aide aux victimes. Elles avaient pris du Mediator et se sont inquiétées lorsque le scandale a éclaté.

En 2009, juste avant l'interdiction de ce médicament soupçonné d'avoir causé la mort de 500 à 2000 personnes en France, il s'était vendu 63 000 boîtes de Mediator dans le Bas-Rhin.



L'antidiabétique Mediator a aussi été prescrit pour maigrir.

Ces chiffres ont alerté le procureur de Strasbourg, Patrick Poirret. Pour parer à un éventuel raz-de-marée de plaintes, il a mis sur pied une procédure spéciale effective depuis le 2 février.

Cette initiative fait suite à l'instruction ouverte par le pôle « Santé publique » du parquet de Paris. Pour le procureur, il s'agit de centraliser les plaintes. Cette procédure n'existe pour le moment que dans le Bas-Rhin. « Le ministère de la Justice s'interroge pour généraliser le dispositif en vigueur à Strasbourg », indique le magistrat.

Le mécanisme repose sur des associations d'aide aux victimes. « Il en y a trois conventionnées par le ministère de la Justice : Accord, SOS

Aide aux habitants et Viaduc 67. On leur a communiqué les pièces à fournir et le canevas d'audition. Ce qui leur permet d'assurer le primo accueil des plaignants », explique encore le procureur.

« Un vrai travail d'investigation »

La volonté des victimes est déterminante car « ce sont elles qui décident des éléments sur lesquels elles souhaitent lever leur secret médical », pointe-t-il. Or, constituer un dossier peut s'avérer très difficile. « On doit rassembler ordonnances, prescriptions, examens cardiaques, rapport d'autopsie pour les ayant-droits, historiques de la sécurité sociale, radios, prises de sang, opérations liées aux complications », énumère Fuzia Sahraoui, présidente et psychologue de SOS Aide aux habitants. « C'est tout un travail d'investigation, poursuit-elle. C'est compliqué car pour la plupart, les patients n'ont plus le même médecin traitant. Les efforts de recherche sont donc conséquents et constituent un obstacle majeur ». Une fois ces pièces réunies, la victime est dirigée vers la police ou la gendarmerie pour porter plainte. Chaque commissariat ou brigade l'oriente ensuite vers des enquêteurs formés au canevas d'audition élaboré par le parquet de Paris. Voilà pour la théorie.

Une vingtaine de plaintes

En pratique, l'information n'a pas encore bien circulé auprès de la police. Dans les commissariats de quartier de l'avenue de la Forêt-Noire et de Neudorf, les fonctionnaires assurant l'accueil ne sont

pas au courant de l'existence d'une telle procédure.

Lorsque les enquêteurs auditionnent le plaignant, ils lui posent une trentaine de questions. Puis la vice-procureure Lydia Pflug transmet les dossiers au parquet de Paris, indiquant la nature du grief : tromperie, blessure involontaire, voire homicide involontaire pour les ayant-droits. Un mois après le début du dispositif, le tsunami de plaintes redouté n'a pas eu lieu. Seulement une vingtaine a été enregistrée à Strasbourg. Pour sa part, SOS Aide aux habitants n'a dirigé qu'une personne vers la po-

lice. Néanmoins, une vingtaine de dossiers seraient en voie d'élaboration.

« La majorité des plaignants a pris du Mediator pour soigner du diabète. Je n'ai vu qu'une seule personne qui en avait pris pour maigrir après une grossesse », assure Faouzia Sahraoui. En raison de la lourdeur de la procédure, ils sont peu nombreux à porter plainte, surtout si le temps de traitement a été court. Car il est difficile de prouver le lien entre la prise du médicament et d'éventuels préjudices.

SIMON CASTEL
THOMAS RICHARD

SUR LE WEB

Twete la ville

@straschicago cherche quelqu'un pour héberger une violoncelliste américaine à Strasbourg, @homlett a mis un lien vers sa critique du film Winter Vacation, tandis que @lalsace se réjouit de la victoire du Racing face à Gueugnon...

Toutes ces informations se trouvent sur Twitter Strasbourg, un agrégateur de contenus. Pas besoin d'être inscrit sur Twitter, cette page regroupe tout ce qui s'y dit à propos de la ville. Un programme informatique recherche tous les tweets (mini-messages de 140 caractères maximum, envoyés par les utilisateurs de Twitter) concernant Strasbourg.

Ces tweets sont regroupés en plusieurs fils d'informations : ceux qui proviennent d'internautes strasbourgeois, ceux qui parlent de Strasbourg et ceux qui contiennent le « hashtag » (mot-clé) Strasbourg. Pour les mordus de football, une dernière catégorie concerne uniquement les tweets consacrés au Racing club de Strasbourg.

A l'origine, Simon Robic, étudiant et blogueur nantais. Il a créé Twitter Nantes en octobre 2009, poussé par un besoin de centraliser les informations publiées sur la ville. Depuis, avec le soutien technique de François-Guillaume Ribreau, lui aussi étudiant, il a conçu une vingtaine de sites analogues en France et à l'étranger, dont Twitter Strasbourg.

MAGALI FICHTER

Commandos slam

Néophytes ou confirmés, une bande de passionnés claquent les mots à la volée. Ils voudraient trouver un lieu fixe où s'exprimer.

RUE du Dôme, à Strasbourg, une femme retire de l'argent au distributeur. Melissa Bonin s'approche et attend le bon moment pour réussir son coup. « *Je suis venue pour te voler cent millions de baisers, en petit's brûlures, en petit's morsures, en petit's coupures. C'est un hold-up !* », déclame-t-elle en l'honneur de Serge Gainsbourg. La femme, d'abord surprise, finit par esquisser un sourire.

Deux fois par mois, Christophe Antz, 43 ans, Stephan Burel, 36 ans, Stéphane Burckel et Melissa Bonin, 35 ans s'exercent à des commandos de lectures, forme dérivée du slam. Textes à la main, ils scandent leur amour des mots. Dans les bars, les hôtels, les supermarchés, ou le tramway. La ville devient une scène ouverte. Les passants, des spectateurs. Les verbes claquent et résonnent. « *Les commandos ont un espace de liberté large. Le texte est joué et ne vient pas forcément de nous* », déclare Stéphane Burckel. Cette bande d'amis appartient au collectif le Phasme, lancé en 2006 : « *L'idée est de créer un moment convivial autour des mots, à l'instar des scènes slam, à savoir offrir un texte sans accessoire et a cappella.* » Stéphane Burckel, un des fondateurs, souligne que

« *le Phasme a fini par absorber SAS* », l'association Slam à Strasbourg, à l'origine du mouvement lancé en 2003.

Objectif : faire claquer les mots

La singularité du slam, c'est sa gratuité et son absence de définition stricte. D'où une certaine confusion entre le rap et le slam de la part du public. Originaire du Neuhof, et connu par son album *Gibraltar*, Abd al Malik est parfois étiqueté slameur. « *Mais c'est un rappeur* », estime Lucie Rivaillé, 29 ans, organisatrice de rencontres slam dans les bars, au sein de l'association Oaz'art. Dans la pratique slam, il s'agit surtout de remettre au goût du jour la poésie. Peu importe le genre et la forme littéraire

. Le slam s'est d'ailleurs introduit dans certains établissements scolaires comme un moyen d'apprentissage du français. C'est le cas du lycée Matisse à Schiltigheim où Lucie Rivaillé organise des ateliers d'écriture, des jeux d'oralité avec les élèves pour leur permettre de mieux appréhender le français. Par ce biais, « *les professeurs arrivent mieux à les intéresser à la poésie* », précise-t-elle. Pour Lucie Rivaillé, « *il y a autant de styles slam qu'il existe de sla-*

meurs ». Tout le monde peut s'improviser slameur. Il suffit de lire, *be-boper*, chanter un texte pendant trois minutes face à un public. Le but : dénoncer, vilipender, raconter, s'amuser autour des mots avec sa *slam family*. « *Ça permet de tisser des liens. On parle de nos vies, de notre intimité, de nos maux, un peu comme dans une famille* », affirme Lucie Rivaillé. Il existe aussi d'autres composantes du slam : le *spoken word* et le tournoi. Le *spoken word* est un accord entre slam et musique. Le slameur n'a pas la même interactivité avec les spectateurs. Le tournoi, lui, d'autres règles : des jurés sont chargés de noter les prestations individuelles ou en équipes des slameurs et de désigner un vainqueur.

80 personnes par soirée

Les tournois de slams sont toujours très suivis. « *On remplit des bars. On peut réunir jusqu'à 80 personnes* », décrit Lucie Rivaillé. Mais l'absence de rencontres dans un lieu déterminé suscite une certaine lassitude de la part des slameurs. « *On a du mal à trouver un lieu fixe. Du coup, les gens ne savent pas toujours où l'on se produit* », regrette-elle. Ayant participé à d'autres scènes slams



Le commando de lectures part à l'assaut des gens dans leur quotidien et les surprend avec des textes déclamés à cappella.

en France, Lucie Rivaillé constate que « *la scène slam à Strasbourg n'est pas aussi développée qu'à Nantes ou Paris par exemple* ». Et de se plaindre du manque de moyens financiers. L'association Oaz'art reçoit 2000 euros chaque année de la municipalité. « *Trouver des sponsors est difficile* », déplore-t-elle.

Le prochain grand rendez-vous slam regroupant amateurs et slameurs confirmés est prévu le 9 avril à Marckolsheim pour *Le Printemps du Slam*.

BENJAMIN EDGARD

TESTÉ POUR VOUS

Le Vernisquat

Ils sont une dizaine d'étudiants et d'étudiantes des Arts déco. Pour boire et manger à l'œil, ils enchaînent les vernissages à Strasbourg depuis trois ans au rythme d'au moins un par semaine. « *Au début c'était pour manger gratos, puis c'est devenu une plaisanterie.* » Au fait des rendez-vous à ne pas manquer grâce à internet et à leurs contacts aux Arts déco, la bande du Vernisquat « *ne se déplace plus pour des cacahuètes et du jus d'orange* ».

Ce soir-là, Vernisquat s'attaque à la médiathèque Malraux qui ouvre la semaine *Traduire l'Europe*. Un thème prestigieux qui laisse présager abondance de victuailles réjouissantes et donc une bonne note sur le blog de la bande. L'art du Vernisquat consiste à n'avoir aucun scrupule. La preuve ce soir : une fois le seuil de la salle franchi, se ruer sur le buffet sans se soucier d'être en jean-basket alors que l'on chemine parmi une foule essentiellement masculine de costard-cravates. Pas de chance, le buffet est décevant : vin blanc, jus d'orange et kougelhöpf. En tout cas, à leurs yeux, car le sans-abri croisé par hasard avant de rentrer et convié par les Vernisqueurs, se délecte, lui. A tour de rôle, un squatteur mène une razzia sur le buffet : il en reviendra les mains pleines de parts de kougelhöpf. Pas question de mettre les pieds dans la salle d'exposition pourtant située à deux pas.

En une demi-heure, le buffet est engouffré. Les Vernisqueurs prennent des photos des traces verdâtres repérées sur le kougelhöpf pour alimenter leur blog et justifier la note : 1 sur 5. Un point pour le vin blanc. Pour viser le 5, il faudrait égaler les buffets gargantuesques d'Arte, lieu préféré du Vernisquat où les montagnes de coupes de champagne côtoient les verrines de saumon fumé.

SIMON CASTEL

<http://vernissquat.blogspot.com/>

Le bel âge de la marionnette

En mars, le Théâtre Jeune Public organise les Giboulées de la marionnette. Objectif : convaincre le public que ce théâtre n'est pas réservé aux enfants.

LES enfants n'ont plus le monopole de la marionnette. Relancé en 2001 par le seul TJP, le festival des Giboulées déborde à présent sur d'autres salles de la CUS, comme le Cheval blanc à Schiltigheim. D'ailleurs, cette année, le Théâtre national de Strasbourg ouvre le festival avec la pièce *Il trovatore*, adapté de l'opéra de Verdi. Cette diversification entraîne une évolution du public.

S'attaquer à des œuvres ambitieuses est un moyen de prouver la pertinence de la marionnette. Directeur artistique de la compagnie Flash marionnettes, Ismaïl Safwan admet « *ne plus se poser la question de l'âge* ». Pour lui, un spectacle doit être « *tous publics, de l'enfant de 8 ans à l'adulte. Pour ça, il faut multiplier*



Murielle Chevalier est la programmatrice du festival qui aura lieu du 18 au 26 mars.

les niveaux de lecture ». Le spectacle *Les pieds Nickelés en vadrouille*, auquel il

participe, fait ainsi revivre pour les plus jeunes les trois escrocs de la célèbre

YVES COMMON

Les illusions de la démocratie

Premier engagement électoral de Roland Ries en 2008, la démocratie locale devait donner la parole aux habitants. Bilan mitigé au moment de renouveler les Conseils de quartier.

EN juin prochain, les dix conseils de quartier de Strasbourg seront renouvelés. Leur transformation était une promesse électorale emblématique du maire Roland Ries (PS), lors de sa victoire aux municipales de mars 2008. Il souhaitait restaurer la démocratie locale en leur allouant un budget annuel autonome de 300 000 euros. En opposition à la municipalité précédente, il les a voulu apolitiques. Il en a exclu les élus. Ses objectifs : transparence, partage de l'information et prise en compte de l'avis des citoyens.

Il s'agit de « donner la voix aux sans voix » explique Robert Herrmann, premier adjoint chargé de la démocratie locale. Mais ces instances ont des limites imposées par les élus : « Si l'intérêt supérieur de la ville en dépend, on passe au-dessus des avis », ajoute-t-il. Et à l'usage, d'autres failles sont apparues.

Démissions et absentéisme

Pour la municipalité, l'organisation des conseils devait exprimer « la diversité des points de vue ». Il y a entre 25 et 73 membres par conseil, répartis en trois collèges : habitants, associations et socio-professionnels. Une parité entre conseillers, tirés au sort sur liste électorale, et volontaires a été mise en place.

Mais les conseils sont aujourd'hui confrontés à un nombre important de démissions de leurs membres : 50% en trois ans. Le porte-parole du conseil de la Montagne Verte-Koenigshoffen-Elsau, Bernard Baumgartner, remar-

que aussi que « la composition sociologique a changé » au fil du temps.

Les tirés au sort sur la liste électorale sont les premiers à partir. « Sur les 10 volontaires qui avaient été sélectionnées, je suis la seule à être restée », constate un membre du Conseil de quartier des Quinze. Deux tendances en découlent. Les classes populaires ne sont plus aussi présentes qu'au début. A la Montagne Verte, « sur 12 démissionnaires, 9 habitent en logements sociaux », observe Bernard Baumgartner. Et selon une enquête publiée par la mairie en septembre 2010, 45% des conseillers professionnellement actifs sont cadres ou exercent une profession libérale tandis que 6 conseillers sur 10 se déclarent de niveau bac+3.

Par ailleurs, les retraités sont sur-représentés. Ils composent un tiers des conseils. Selon le porte-parole du quartier des Quinze, « sur les 9 membres du bureau du conseil, 6 sont retraités ». Les jeunes ne restent pas. Xavier Brenac, porte-parole du conseil du Neuhof, souligne que « 2 membres sur 32 ont moins de 40 ans dans le collège des habitants ». Les jeunes manquent de temps libre pour s'investir dans une fonction prenante. D'où un absentéisme non négligeable lors des réunions plénières mensuelles. Le manque d'assiduité des conseillers apparaît comme le point noir dans l'enquête.

Les conseils révèlent aussi un manque d'intérêt de la population : « Lors de la réunion publique annuelle de l'année dernière, 80 habitants se sont déplacés malgré l'envoi de

11 000 invitations », déplore Jean-Claude Gutapfel, porte-parole du conseil du quartier des Quinze.

En théorie, les conseils peuvent s'auto-saisir des projets qui ne sont pas à l'ordre du jour. Dans la pratique, il y a peu d'auto-saisines : 32 en trois ans. En effet, elles ne peuvent concerner la politique budgétaire et globale de la Ville. Lorsqu'elles ne respectent pas cette règle, elles sont immédiatement rejetées.

Petits projets d'aménagement

Les conseils ne sont pas des bureaux de doléances : « On n'a pas vocation à parler des problèmes comme le bruit ou les incivilités », souligne Alain Teinturier, porte-parole du conseil du Centre. « Mais c'est ça qui intéresse les gens », constate Bernard Baumgartner. Les conseils donnent donc le plus souvent des avis, 71 au total, sur des « petits projets d'aménagement », comme le dit Christian Adam, pré-retraité, conseiller du Neuhof. « Ces projets concernent la mise en place d'un banc, de pistes cyclables... », explique-t-il. Pour une conseillère de la Montagne verte, « c'est vraiment instructif, on apprend beaucoup de choses, ça ouvre les yeux et crée du contact ».

De plus, les conseils estiment manquer de temps. Le calendrier imposé par la mairie ne leur permet pas de profiter de leur droit d'auto-saisine. « On est noyés sous les dossiers de la Ville. Ça nous cloue le bec », déplore Arlette Bleny, directrice de l'association Porte ouverte, membre du conseil Gare-Kléber.



Le bureau du conseil de quartier des Quinze s'est réuni le 7 mars dernier.

Quand la Ville sollicite leur avis consultatif sur ses projets, les délais sont parfois trop courts. Robert Herrmann ne s'en cache pas : « Il ne se passe souvent qu'un mois et demi entre la présentation en commission plénière et celle en conseil municipal. Mais on essaye d'y remédier. »

Certains conseils jugent ne pas avoir les moyens de mettre en pratique correctement leur pouvoir consultatif. Dans une motion adoptée en séance plénière le 11 janvier

dernier, le conseil de la Montagne Verte s'est ému qu'il ne dispose le plus souvent que « d'informations partielles ou non communiquées ». Ce qui fait dire à une ancienne de ce même conseil que « ce que la ville de Strasbourg fait, ça ne s'appelle pas de la démocratie ». Les conseillers ont le sentiment d'être uniquement consultés sur des « projets déjà engagés et ficelés ». Pourtant, il est convenu que leur avis soit entendu dès la phase d'étude des projets.

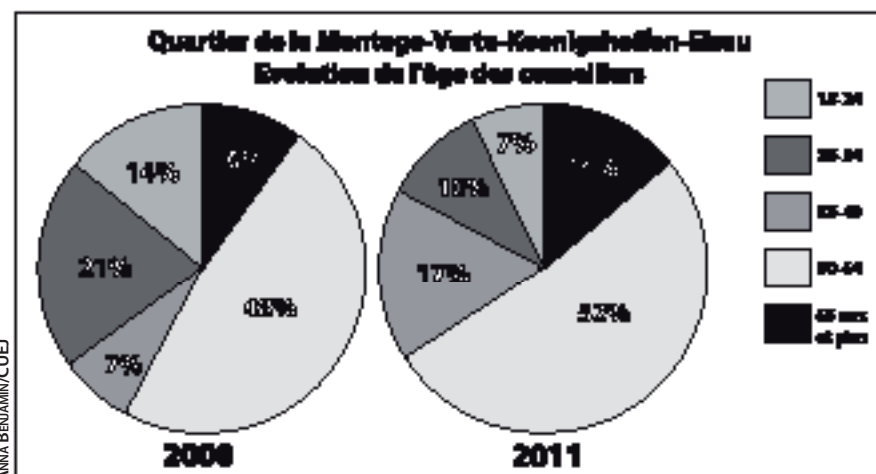
Prime

La démocratie participative ne se limite pas à un espace de dialogue

POUR que la démocratie participative fonctionne, mieux vaut qu'elle aborde des enjeux qui concernent directement et quotidiennement les citoyens. La Charte de la qualité de la vie nocturne, formulée en mai 2010, en est un bon exemple. « Dès l'élection municipale de 2008, la mairie a lancé une invitation à la centaine de débiteurs de boissons et établissements de nuit de Strasbourg », rappelle Elisabeth Ramel, conseillère municipale déléguée à la Charte. Cinquante se sont déplacés dès les premières réunions. Deux ans plus tard, 75 établissements signaient la Charte.

« Nous ne sommes pas un partenaire naturel pour la mairie. Nous nous sommes donc d'abord accordés entre nous pour être crédibles », note Jacques Chomentowski, vice-président des débiteurs de boisson de nuit auprès du syndicat hôtelier UMIH. Pour perpétuer le dialogue, deux commissions sont créées : une « technique » chaque mois et une « plénière » chaque trimestre.

Le cercle d'échange s'est encore élargi suite à l'action des riverains. Constitués en association (Arren), une quarantaine d'habitants s'est mobilisée pour intégrer les commissions. « Ce fut un peu long », déplore Olivier



ocratie locale



9 membres ont fixé l'ordre du jour de la réunion plénière du 17 mars.

Seuls quelques avis négatifs ont été rendus. La mairie n'a pas l'obligation de les suivre mais doit se justifier. Ils permettent parfois aux conseils de se faire entendre, comme pour le projet d'installation d'un hammam au Palais des fêtes. Le conseil du Centre était contre et son avis a été pris en compte. Les discussions avec la municipalité ont permis de déboucher sur un consensus. Robert Herrmann avoue que ces outils représentent « un

changement de culture pour les fonctionnaires. Ils doivent davantage réfléchir en amont aux possibles changements ».

Le statut des conseils de quartier reste cependant flou : ni association, ni instance municipale. Franck Leduc, porte-parole du conseil de la Robertsau explique que « cela crée un problème de lisibilité chez les citoyens. Ils nous assimilent souvent à une excroissance de la mairie ». Il précise également que « sur certains projets, la mairie s'est servi de

nos avis positifs contre des associations de riverains. On a donc l'impression de servir d'alibi ».

Tout semble être une question de dosage. À la mairie « on cherche le point d'équilibre entre les intérêts des habitants et ceux de la ville », selon Robert Herrmann. Les conseils, eux, ne souhaitent être « ni aux ordres, ni des opposants », souligne Bernard Baumgartner. La démocratie locale se construit à tâtons. Les conseils de quartier sont encore en quête d'identité.

Les étrangers se prennent au jeu

Devenu une force de proposition, le Conseil des résidents étrangers jouit d'une totale liberté d'action.

LE Conseil des résidents étrangers (CRE) de Strasbourg est à la pointe du combat pour le vote des immigrés aux élections locales. Il travaille actuellement à la mise en place d'un réseau national des organisations représentatives des habitants étrangers. « L'objectif est de porter cette revendication au niveau national en vue des présidentielles de 2012 », explique Alphonse Goueth, membre du CRE et chargé de ce futur réseau.

Un objectif déjà affiché lorsque ce conseil est créé en 1992 sous la houlette de la maire socialiste Catherine Trautmann. Une première en France. Il a disparu en 2001 avec l'arrivée de la droite à la mairie. « Mais l'ancienne formule n'avait pas la latitude d'action que nous avons aujourd'hui », remarque Patricia de Poillerat, membre du bureau actuel. « Avant, il fallait l'aval du conseil municipal pour se saisir d'un sujet. Le budget était quasi inexistant », précise-t-elle.

La nouvelle mouture, le CRE mis en place en 2009 par le maire Roland Ries (PS), réunit 58 représentants d'associations « référées à l'immigration », mais aussi 40 résidents étrangers volontaires. Son bureau dispose d'un budget annuel de 10 000 euros qui sert notamment à l'édition d'un guide des droits des étrangers. Le CRE a pro-

posé en septembre dernier de renforcer le système de vidéo-surveillance dans les cimetières sans autorisation préalable des élus et s'est entretenu directement avec l'adjoint au maire chargé de la sécurité, Olivier Bitz, pour l'interpeller sur la recrudescence des actes racistes.

« Nous ne sommes pas la vitrine du PS »

Symbole de ce renouveau, le bureau du CRE à la Communauté urbaine de Strasbourg, situé initialement au sous-sol à proximité du parking à vélos, jouxte désormais ceux des élus au premier étage. En avril dernier, le conseil a haussé le ton auprès du maire pour reloger 20 familles expulsées de leurs domiciles. « La mairie et la préfecture se rejettent la responsabilité. Nous avons tapé du poing sur la table et sommes en train de mettre en place une commission pour s'assurer que ce type d'événement ne se reproduira pas », explique Farid Slimani, porte-parole du CRE.

« Nous ne sommes pas une agence de communication de Roland Ries. Si nos intérêts divergent, nous discutons et arrivons généralement à un compromis », estime Alphonse Goueth. Preuve que le CRE n'est pas à la botte du PS, l'UMP a validé le bilan à mi-parcours de cette instance au conseil municipal d'octobre 2010.

à la proximité

ne pas aux conseils de la municipalité. Si la Charte de la Nuit dialogue, l'Eurodistrict doit, lui, changer de mode d'action.

Chalvignac, président de l'Arren. L'association s'est efforcée de comprendre par elle-même les règles du jeu. Elle a été admise depuis janvier dernier à la commission trimestrielle de la Charte.

A l'inverse, la consultation citoyenne en ligne sur l'Eurodistrict initiée en octobre n'a rencontré qu'un très faible succès, malgré un budget de 100 000 euros. Sur les 868 000 habitants de la Communauté urbaine de Strasbourg et du Kreis allemand de l'Ortenau, 221 participants seulement ont été enregistrés. Ils ont formulé 70 propositions qui sont actuellement étudiées par le personnel de l'Eurodistrict.

Pour Yveline Moeglen, coprésidente française de l'association Bürger-Forum-Citoyen-Eurodistrict, la participation citoyenne semble cependant « acquise ». Son constat illustre un décalage : la mobilisation semble circonscrite aux associations déjà sensibilisées aux problématiques transfrontalières.

Ainsi, alors que le président de l'Eurodistrict, Roland Ries, envisageait il y a trois ans un référendum transfrontalier, il préfère aujourd'hui « faire un travail de pédagogie » et communique sur des projets concrets : le futur tramway entre Strasbourg et Kehl,

ou l'urbanisation de l'axe Heyritz-Kehl.



Une affiche pour que riverains et clients des bars dialoguent.

Les jeunes sèchent leur conseil

Pénurie de candidats pour renouveler les membres du conseil des 11-14 ans.

L'HEURE du renouvellement a sonné au Conseil des jeunes. Âgés de 11 à 14 ans, les 130 membres doivent être élus en mars sur le site internet jekiffe.eu pour un mandat de 18 mois. Mais une semaine avant le vote prévu du 11 au 15 mars, seule une cinquantaine de candidats étaient déclarés. « Ce conseil est trop formel. Les jeunes ne se mobilisent pas sur la durée », constate Yves Aubert, directeur adjoint chargé du pôle démocratie locale. « Nous allons étudier une réforme pour participer ponctuellement, par exemple pour réaliser un film ».

En 2009, une trentaine de conseillers sortants désiraient continuer l'aventure au-delà de 14 ans. La municipalité leur a proposé de créer une « assemblée » pour des 15 à 17 ans. « L'appel à candidatures n'a rencontré aucun écho », observe Yves Aubert. Résultat, sur les 30 élus, une vingtaine se réunit avec Laurence Mauler, chargée du conseil des jeunes à la CUS. Organisateur de *Stras en scène*, un concert sans alcool prévu en juillet, ils planchent aussi sur la politique de la jeunesse avec Mathieu Cahn, l'adjoint au maire chargé de ce dossier.

Les associations occupent le terrain

Indispensables à l'animation de la démocratie locale, les associations tendent aussi à prendre la place des particuliers.

DANS les instances de consultation mises en place à Strasbourg, les associations font figure de poids lourds. « *Les associations sont des acteurs incontournables de la démocratie locale* », justifie Yves Aubert, directeur adjoint chargé de la démocratie locale à la mairie.

Dans les conseils de quartiers comme au Conseil des résidents étrangers (CRE), un collège leur est réservé. Dans sa version ancienne, le CRE ne réunissait que des représentants d'associations. En 2008, il est enrichi d'un nouveau collège non associatif composé de volontaires tirés au sort : 40 résidents étrangers siègent aux côtés de 60 représentants d'associations travaillant sur le thème de l'immigration.

Selon Farid Slimani, porte-parole du CRE et président de l'UDEES (Union des étudiants étrangers de Strasbourg), le but était « *d'inclure des individus isolés du monde associatif* ». Mais à regarder la composition du bureau, ce sont les associations qui forment la locomotive du conseil : sur 12 membres, seuls deux n'ont aucun lien avec les associations représentées.

Les nouveaux conseils de quartiers, mis en place par la gauche, devaient minimiser la place des associations. Dans son rapport sur la démocratie participative com-

mandité par la municipalité, Philippe Breton, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg, proposait que les associations ne fassent pas partie des membres. Elles devaient intervenir au même titre que les experts techniques et les services de la Ville pour y être auditionnées. Mais il explique qu'« *elles ont fait un travail de lobbying extrêmement fort après de la mairie pour y participer* ». Un conseiller de quartier sur six représente officiellement une association.

Développer le « jugement citoyen »

Selon Philippe Breton, la présence des associations aux côtés des habitants dans les instances participatives présente de potentiels biais. Face à l'expertise et à l'aisance oratoire des associatifs, les habitants se sentent illégitimes. Pour que l'alchimie de la démocratie prenne, le sociologue préconisait que les habitants se retrouvent précisément « *entre gens incompétents* ». C'était, d'après lui, la condition nécessaire pour qu'ils développent leur propre compétence. Ce qu'il appelle : « *le jugement citoyen* ».

Arlette Blény, de l'association Porte ouverte désignée au conseil du quartier gare-Kléber constate qu'« *il y a des inégalités* ». Pour les réduire, la municipalité organise des



Dans les conseils de quartier, les membres associatifs sont à 50% désignés par la mairie et à 50% tirés au sort.

journees de formation pour les conseillers. Elles abordent des sujets tels que l'Environnement institutionnel de la Ville et de la CUS». A quoi sert le plan local d'urbanisme ou encore La conduite d'un projet d'aménagement.

Par ailleurs, elle engage des animateurs neutres et externes de Latitude, une agence privée de conseil en communication. « *Il y a environ un animateur pour deux conseils et un animateur est présent à chaque réunion plénière* », explique Philippe Schoen, son directeur.

Les animateurs veillent à faire respecter les règles de parole lors des débats en réunions. Peu à peu cela s'améliore. Arlette Blény apprécie : « *Les animateurs aident beaucoup. Ils canalisent les associatifs pour laisser s'exprimer les autres.* »

De nouveaux conseils de quartier

Yves Aubert voit dans le renforcement de la formation à la prise de parole et le renouvellement régulier des conseils et des outils

pour « *préserver la diversité des points de vue* ». D'après lui, « *le problème vient moins des associations, que de la fossilisation de ces instances* ». En juin prochain, les conseils de quartiers seront renouvelés. A la demande des conseillers - et contrairement à ce que prévoyait la mairie - le collège des habitants ne sera renouvelé qu'à 75 %. « *Il a fallu un an pour se mettre en route, il faut donc garder un noyau pour guider les nouveaux* », justifie Xavier Brenac, porte-parole du conseil de quartier du Neuhof.

« Une utopie réalisable »

Sociologue, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, Maurice Blanc estime que la démocratie en France gagnerait à être davantage participative.

D'où vient le concept de démocratie locale ?

Il est apparu dans les années 1970 quand les municipalités ont commencé à utiliser le savoir d'usage des habitants pour la rénovation d'immeubles. L'idée : la citoyenneté ne se limite pas à voter une fois tous les six ans. Grenoble a initié ce mouvement, puis l'Etat a généralisé ce principe avec la mise en place des « Ateliers populaires d'urbanisme ». Et ce malgré le scepticisme de certains élus qui le vivaient comme une contestation de leur pouvoir.

À Strasbourg, la naissance de la démocratie locale a eu lieu au moment de la victoire de Catherine Trautmann aux municipales de 1989. La création du Conseil consultatif des résidents étrangers (en 1992) a été une première en France. Depuis,

la Ville bénéficie d'une certaine ancienneté et d'une continuité dans sa politique de démocratie locale.

Quelles en sont les limites ?

Le saut qualitatif promis par Roland Ries, le maire actuel, n'est malheureusement pas au rendez-vous et les limites constatées dépassent le cas de Strasbourg. Le problème du manque d'intérêt des citoyens pour la démocratie locale est le même que pour l'absentéisme électoral : les citoyens sont convaincus que les décisions sont prises d'avance. Aussi, les questions abordées par la municipalité ne leur paraissent pas toujours importantes. C'est pourquoi ils doivent pouvoir partager la maîtrise de l'ordre du jour avec la mairie. Car ce n'est que lorsque les enjeux discutés paraissent concrets et concernent di-

rectement les habitants que ces derniers s'investissent.

Certains citoyens s'impliqueraient davantage s'ils pouvaient prendre part à un travail tel que l'entretien des espaces collectifs. Quant aux associations présentes dans les instances de démocratie locale, on les accuse parfois de ne défendre que leurs propres intérêts. Il faut relativiser. Elles sont indispensables au débat collectif. Un citoyen seul n'a pas de voix, il doit s'associer pour donner une chance à ses idées.

Quelles sont les sources d'inspiration possibles pour élaborer la démocratie participative ?

La démocratie locale est une utopie réalisable. À Berlin, par exemple, les habitants réhabilitent eux-mêmes leurs logements. Ils s'organisent en

collectivités de quartier et participent au budget. C'est économiquement avantageux et cela crée du lien social. Les compétences de chacun sont valorisées et les habitants s'approprient leur logement. En France, cette forme de démocratie, plus participative, est rejetée. On ne conçoit la participation que comme un préalable à la décision. Cela vient peut-être de la longue tradition en France de séparation entre travail manuel, considéré comme vulgaire, et travail intellectuel, apanage des nobles. L'inconscient collectif valorise la discussion au détriment de l'action. Cela a abouti à une conception intellectualiste de la vie politique et au développement d'un mécanisme d'auto-exclusion : beaucoup ne se sentent pas concernés par des discussions qu'ils jugent stériles.

Rideau pour les chariots

Avec la fermeture programmée du Leclerc Express de la Montagne Verte, la cité de Westhoffen perdra son unique commerce de proximité.

CE qui était jusqu'ici une crainte, est confirmé : le Leclerc Express de la Montagne Verte, rue d'Ostwald, sera rasé cet été. Après la fermeture du Point Coop de la route de Schirmeck, en décembre, c'est le deuxième magasin du groupe Coop qui disparaît dans le quartier. Les habitants n'ont été informés ni de la date exacte de fermeture, ni du devenir du terrain.

Le site d'un hectare est voué à un projet immobilier. Serge Lorentz, secrétaire général du groupe le confirme : « On n'a pas hésité entre perdre encore de l'argent et revendre le terrain. L'immobilier est toujours rentable, surtout sur Strasbourg. »

Les habitants en colère

La direction de l'enseigne avait placé le Leclerc Express de 1700m² « sous surveillance », avec 32 autres points de vente en Alsace. Cette procédure implique des objectifs précis de chiffre d'affaires, de marge et de frais de personnel. Selon un cadre du magasin, qui veut rester anonyme, « pour que les objectifs soient tenables, il faudrait un panier moyen (somme dépensée en moyenne par visite, ndr) de 30 à 40 euros avec 10 salariés. C'est impossible ». Le panier moyen est actuellement estimé à quelque 15 euros. Le magasin emploie 22 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel de 450 000 euros, il n'est pas rentable.

Cette fermeture signe la fin du commerce de proximité pour la cité de Westhoffen, qui compte 17 petits immeubles. Une perspective qui inquiète en premier lieu les nombreuses personnes âgées qui y vivent et dont le Leclerc Express est l'unique commerce généraliste.

A quelques centaines de mètres de là, se trouvent une boulangerie, une boucherie et un petit marché le jeudi. Mais pour le reste, il faudra se ravitailler au Super U de Lingolsheim situé à 2,5 km ou au Simply Market d'Ostwald, à 1,5 km.

Martine, la soixantaine, est une cliente régulière de l'enseigne : « Je n'ai pas le permis, donc pour mes cour-



SIMON CASTEL/CUEJ

Le Leclerc Express se situe dans la cité de Westhoffen qui abrite près de 400 logements. La Montagne Verte, en partie classée ZUS, compte 12 000 habitants.

ses, je vais devoir prendre les transports en commun. On va mourir avec le Leclerc Express. Les gens ont déjà du mal à payer leur loyer ici, vous savez. » Même constat pour Simone, 60 ans : « On n'aura plus rien. Il me faudra une demi-journée pour faire mes courses. C'est prendre les habitants pour des imbéciles ! »

Des consommateurs se sont organisés pour défendre leur commerce de proximité. Ils étaient une centaine à manifester devant l'enseigne le 29 janvier. Une initiative de Patrick Schlub, voisin et client du Leclerc Express, qui a également réuni plus de 400 signatures sur sa pétition contre la fermeture de l'établissement. Présente lors de ce rassemblement, Charlotte, retraitée, s'est depuis résignée : « On a fait une manifestation pour rien. Si le magasin veut fermer, il le fera de toute façon. »

Les politiques désarmés

Martine Jung, conseillère municipale PS, est membre de l'association des retraités et seniors de la Montagne Verte. Elle ne cache pas sa colère : « C'est un mépris des personnes âgées du quartier. Chacun va devoir se débrouiller quand le magasin va fermer. Le groupe nous a caché la date de fermeture et ce qu'il comptait faire du terrain. Il n'y a

aucune transparence ».

Face à ces contestations, Serge Lorentz reste catégorique : « Je comprends ces gens, mais sur le plan économique, on ne peut pas faire vivre un magasin avec les seules personnes ayant des problèmes de mobilité. C'est un commerce qu'on a beaucoup de mal à rentabiliser et le vendre à un concurrent n'était pas viable non plus ».

Auparavant, le Super U avait rencontré les mêmes difficultés. Il avait été racheté à hauteur de ses dettes par le groupe Coop, soit 6 millions de francs (915 000 euros). « C'est un magasin qui n'a pas été favorisé par le tracé du tram », commente un cadre du Leclerc Express. Si la ligne B passe devant le supermarché, l'arrêt le plus proche se situe à 600 mètres.

Le Plan d'occupation des sols (POS) ne laisse aux autorités politiques aucune marge de manœuvre sur le devenir du terrain. Cela ne les empêche pas de s'emparer du sujet à l'approche des élections cantonales. « Nous sommes en train de nous faire berner par un groupe », proteste Éric Elkouby, adjoint au maire de Strasbourg et candidat socialiste. De son côté, Jean-Emmanuel Robert, candidat UMP estime que « ce n'est pas une question de difficultés économiques mais la volonté de faire de l'immobilier. On ne doit pas

sacrifier les habitants au nom du profit. »

En plus de la disparition d'un commerce de proximité, la Montagne Verte va perdre des emplois. Louisa est hôtesse de caisse en formation au Leclerc Express et habite le quartier. Son contrat prendra fin avec la fermeture de l'établissement. Ses 21 collègues seront réaffectés sur les autres sites du groupe Coop, le plus proche étant à 4 km, à l'Elsau.

« Un lieu de vie et de rencontres »

Le Leclerc Express c'est aussi « un lieu de vie, de rencontres », comme le souligne Bernard Baumgartner, porte-parole du conseil de quartier. Le service de livraison à domicile du magasin est d'ailleurs peu prisé par les riverains qui préfèrent se rendre régulièrement au Leclerc Express pour voir du monde. « Mon mari va au Leclerc tous les jours, ça lui fait une sortie. C'est important pour les personnes âgées de conserver du lien social », explique Marie-Rose, 75 ans.

L'association des retraités et seniors de la Montagne Verte a mis à l'ordre du jour de son assemblée générale de mars le renforcement de « l'entraide entre voisins », afin de contrer les effets de cette fermeture.

SIMON CASTEL
MARINE DAVILLER

VUE EN VILLE

De l'or noir à Eschau

Entre le village d'Eschau et le Rhin, une pompe à pétrole se dresse en pleine campagne. Avec ses deux mètres et sa couleur verte, elle se fond dans le paysage. Seul son balancier jaune vif se détache. Il marque la cadence, entraîné par un moteur électrique. Celui-ci tourne en continu, laissant échapper un léger bourdonnement. Au milieu de champs cultivés, l'exploitation est ceinturée de grillage et surveillée par une caméra. L'or noir d'Eschau est puisé à 875 mètres de profondeur.

Peu paraffinique, ce pétrole de qualité est vendu à la raffinerie de Reichstett. Si elle ferme, la production sera vendue à celle de Karlsruhe en Allemagne. Découvert en 1955, le gisement a compté jusqu'à onze puits, alignés sur trois kilomètres. Dix ont fermé. Le dernier en activité est géré par Geopetrol, une PME parisienne spécialisée dans les micro-exploitations. La pompe d'Eschau puise deux mètres cubes de pétrole par jour, une goutte d'eau par rapport aux 13 millions de mètres cube produits chaque jour dans le monde.

MARINE DAVILLER
THOMAS RICHARD



THOMAS RICHARD/CUEJ

Deux mètres cubes de pétrole sortent de terre par jour au sud de Strasbourg.

Hautepierre en son miroir

Depuis 2008, l'anthropologue Barbara Morovitch interroge les habitants et enquête sur l'identité du quartier.

BARBARA Morovitch est enseignante-chercheuse en anthropologie urbaine à Versailles et à Strasbourg. Le projet pluridisciplinaire qu'elle mène à Hautepierre avec le collectif Horizome, composé d'artistes et d'anthropologues, cherche à favoriser l'interaction avec les habitants à travers divers ateliers. En décembre 2010, les travaux ont été présentés dans l'exposition « Hautepierre, tu l'aimes ou tu la kiffes ». Elle collabore à la publication d'un ouvrage consacré aux « mobilités » des habitants du quartier. Prévu pour mai-juin 2011, il sera le premier d'une collection à venir.



MATHILDE BOURNIQUE/CUEJ

Le travail de Barbara Morovitch est lié aux 40 ans de la construction de Hautepierre.

Quelles sont les particularités du quartier de Hautepierre qui en font pour vous un bon terrain d'étude ? Qu'est-ce qui vous a attiré ici ?

Ce fut d'abord le fruit d'un hasard personnel. Mon mari a vécu son enfance à Hautepierre et il m'en parlait. Après avoir travaillé en Afrique, je cherchais un contexte multiculturel et un terrain européen. C'était juste après les émeutes dans les banlieues en 2005. Il y avait une envie de comprendre. Rien n'avait jamais été publié sur Hautepierre. Rien qui ne mettait en avant son urbanisme novateur, présenté à l'époque comme une alternative aux grands ensembles. De plus, avec le projet de rénovation urbaine en cours, c'était l'occasion de questionner le quartier sur son identité.

L'étude des grands ensembles sous l'angle de l'anthropologie est-elle récente ?

L'étude des grandes villes et des migrants re-

monte à l'Ecole de Chicago dans les années 1920-1930. Les grands ensembles ont commencé à être édifiés dans les années 1950-1960. Il y a beaucoup de travaux sur les déviances. Mais il faut voir ça dans un sens plus large. Dans les années 1990, David Lepoutre a été un des premiers à donner un regard un peu pluriel avec l'exemple de la Courneuve. Dans *Cœur de banlieue*, il ne donne pas seulement à voir la drogue et la violence, mais aussi les codes de sociabilité des jeunes et la richesse de leur langage.

Vous avez travaillé plus de dix ans sur les sociétés en Afrique. Votre approche est-elle radicalement différente ou existe-t-il des points communs ?

Le point commun, c'est l'urbain. A Nairobi, au Kenya, j'ai travaillé sur et autour des quartiers défavorisés. Je peux faire ici un parallèle avec l'idée de périphérie, dans laquelle on jette toutes les fautes, mais qui constitue

au contraire un réservoir incroyable de talents.

Vous avez mené une centaine d'entretiens avec des habitants du quartier. Que vous ont-ils révélé au sujet des lieux de vie ?

La première constatation, c'est que la très grande majorité des habitants, tous âges confondus, aiment leur quartier. Nous leur avons demandé de donner trois mots pour définir ce dernier. La liste finale comportait une majorité de termes positifs. Ce qui ressort le plus c'est le côté agréable et sécurisant des « cœurs de maille », piétons et très verts. Il y a aussi l'aspect métissé et chaleureux de la population. Beaucoup ont souligné le potentiel du quartier, surtout des jeunes. Ils évoquent aussi des points négatifs, notamment la dégradation et les poussées de violences. Cependant, c'est un vrai renversement de la perspective par rapport à ce que l'on voit de l'extérieur où Hautepierre est perçue comme un quartier dangereux.

Nous avons ensuite montré que les gens de Hautepierre bougent. Cette société multiculturelle et métisse – et qui se sent aussi profondément française – est composée de personnes qui sont entre l'ici et l'ailleurs. On a l'habitude de dire de ces quartiers sont enclavés. Ce n'est pas le cas de Hautepierre. Sur le plan physique, c'est un quartier bien relié à la ville. Sur le plan socio-économique, comme ailleurs en France, il y a beaucoup de jeunes au chômage. Ça, c'est une injustice. C'est une autre chose qui ressort des entretiens : il faut aider les jeunes.

Quels sont les travaux que vous avez réalisés avec les habitants et que vous avez présentés dans l'exposition « Hautepierre, tu l'aimes ou tu la kiffes » au Maillon ?

Beaucoup de ces travaux ont été faits en collaboration avec les habitants. On leur a donné l'occasion de s'exprimer. Outre une série de photos d'habitants chez eux et

des panoramiques du quartier, des petits films ont été tournés par deux jeunes où ils décrivaient le quartier par rapport à leur vie. Avec des graphistes, nous avons aussi représenté sur des cartes les parcours de vie d'habitants dans Hautepierre. Cela montre concrètement l'aspect de « société en mouvement ».

Notre intention était aussi de créer dans le hall d'exposition un lieu de convivialité. Cela a été énormément apprécié. On s'est rendu compte, les jours passant, que des gens revenaient. Comme les personnes du quartier n'ont pas la possibilité sur Hautepierre de se retrouver dans un endroit chaleureux, un public d'habitants, composé de familles, mais aussi des groupes de jeunes, s'est créé.

Vous voulez dire qu'il n'y a pas assez d'endroits où les Hautepierrois peuvent se retrouver et échanger ?

A part le centre socioculturel, il n'y a pas d'autres espaces comme cela. Ici, il n'y a qu'Auchan, des habitations et par-ci par-là, quelques boulangeries. La demande en petits commerces, cafés, salons de thé, est forte. Les associations se réunissent encore dans les caves, certes aménagées, mais qui remontent à la construction du quartier. Avec le plan de rénovation urbaine, cela devrait évoluer. Ce plan prévoit de centraliser services et associations dans un pôle unique, dans la maille Catherine. Les habitants, eux, aimeraient que la répartition soit plus diffuse. Car ici, la véritable entité, c'est la maille. Malgré les 17 000 habitants de Hautepierre, elle recrée la proximité d'un village.

MATHILDE BOURNIQUE

Quelques minutes avant la fermeture, les clients arrivent en nombre.

SUPERMARCHÉ NORMA, 79 GRAND' RUE

Boîte de six œufs, salade verte, gâteaux, boissons et produits frais : voici le « nécessaire de survie » de Sylvie, une cliente d'une quarantaine d'années qui arrive à la caisse les bras chargés malgré sa frêle silhouette. Tous les jours, à l'approche des 20 heures, le Norma de la Grand' rue voit débarquer des clients de dernière minute. « Le magasin va fermer, veuillez vous diriger vers la caisse », leur rappelle l'imposant vigile posté près de l'entrée. Devant le tapis roulant un peu usé, sept personnes se croisent sans se parler. Certaines, comme

Catherine, sortent tout juste du travail. D'autres, étudiants, achètent gâteaux d'apéritif et alcool en prévision d'une soirée, sous le regard inquisiteur d'un vieil homme qui grommelle : « *Marre de tous ces jeunes...* » Une dizaine de jeunes Italiens, bonnets à pompon vissés sur la tête, essayent tant bien que mal d'expliquer à la caissière qu'ils veulent des sacs plastiques, afin d'emporter sucreries et bouteilles de sodas. Un peu plus loin, une jeune fille brune quitte la file, se précipite dans les rayons en faisant tinter la monnaie de ses

poches, avant de revenir avec un camembert sans doute oublié sur sa liste de courses. **L'heure (tardive) est aux petits achats, plutôt qu'aux grandes provisions.** Seul Francis, 59 ans, est équipé d'un chariot. Mais il l'a à peine rempli de deux packs de bières et d'un paquet de chips. « *Je suis venu trop tard pour acheter plus, mais ça évite les achats compulsifs* », reconnaît-il en désignant son petit ventre. Pressés, la plupart des clients n'ont pas pris de panier en entrant dans le magasin. Arrivés à la caisse où il faut patienter, ils se

délestent de leurs courses sur les présentoirs les plus proches. Un jeune couple semble avoir trouvé la technique : le garçon reste dans la queue pendant que sa compagne fonce vers les rayons et rapporte des boîtes de conserve. « *Ma fiancée déteste attendre* » s'amuse le jeune homme. La caissière, en veste rouge, ne chôme pas pour scanner les articles qui défilent devant elle. Dix minutes avant la fermeture, une de ses collègues ouvre une deuxième caisse. Il est 20 heures, c'est la fin des courses.

MARINE DAVILLER

Parfum de municipales à Schillick

A Schiltigheim, les élections cantonales servent de tribune pour les enjeux locaux. Principal débat : l'éco-quartier, sur le site des anciennes brasseries Adelshoffen.

A Schiltigheim, les élections cantonales ont un fort accent municipal. Une confusion des genres liée au statut particulier de la commune qui est une ville-canton, la seule en Alsace. « Dans les lettres que je reçois, aucun habitant ne me parle de questions relevant du conseil général. Certains me demandent même si le maire va partir en cas de défaite », confie Jean-Marie Kutner, candidat Gauche moderne. L'histoire témoigne du particularisme local : jusqu'en 2004, date à laquelle l'ancien maire Alfred Muller perd les cantonales, tous les maires de Schiltigheim étaient également conseillers généraux.

Cette élection cantonale fait figure de pré-municipale. Dans son tract de campagne, Raphaël Nisand, l'actuel maire socialiste, dresse le bilan de son action après trois ans à la tête de la ville. Rénovation de l'espace Ronsard, construction de nouveaux logements sociaux, création du Parc des oiseaux, autant de réalisations mises en avant. Ces cantonales sont pour lui un test de mi-mandat : « Si un opposant gagne, ce serait un désaveu pour moi. »

Si les dossiers municipaux arrivent sur la table des cantonales, c'est aussi parce que quatre des huit candidats siègent au conseil municipal. Des rangs de l'opposition viennent Jean-Marie Kutner, soutenu par l'UMP, et Andrée



En attendant l'éco-quartier, les 4,5 hectares de terrain du site d'Adelshoffen restent en friche en plein centre de Schiltigheim.

BENJAMIN EDGARD/CUEJ

Munchenbach, candidate sortante sans étiquette, tendance écologiste. Denis Maurer, d'Europe écologie-Les Verts, est lui dans la majorité au côté du maire. Pour ces deux camps, l'élection est donc l'occasion de régler quelques différends municipaux.

Adelshoffen, enjeu de la campagne

Principale bataille : le futur éco-quartier d'Adelshoffen, vrai enjeu pour la ville. Le projet municipal s'est invité dans la campagne alors qu'il ne relève en rien des compétences du conseil général. Sur le site de 4,5 hectares, 200 logements basse consommation, un espace vert, une médiathèque et un nouveau

centre commercial devraient voir le jour. Une belle vitrine pour Raphaël Nisand.

A l'inverse, ses deux principaux opposants voient dans le site d'Adelshoffen un moyen de discréditer l'action du maire. Lancé par l'ancien maire en 2001, puis validé par la CUS en 2004, le projet a été revisité par Raphaël Nisand lors de sa prise de fonction en 2008. Le maire a décidé d'intervenir l'emplacement de la médiathèque et de l'actuel supermarché Simply. Conséquence : la construction de la médiathèque, prévue dès 2008, est suspendue jusqu'à l'inauguration de la nouvelle surface commerciale. Raphaël Nisand a aussi mis en avant de nouvelles exigences écologiques, et ainsi modifié

les conditions de réalisation des logements. Du coup, les retards s'accumulent et les travaux n'ont toujours pas démarré.

Andrée Muchenbach, farouche opposante au projet de Raphaël Nisand, mise sur le mécontentement d'une partie des Schilikois. « Si Raphaël Nisand gagne les cantonales, il sera conforté dans son projet », leur explique-t-elle, espérant un vote sanction. Récemment, elle a lancé une pétition contre le site et annonce un recours en justice. Jean-Marie Kutner se défend pour sa part de faire du site d'Adelshoffen un argument de campagne. Pourtant il remet en cause le projet dans un long article sur son blog.

L'avenir du site passionne

aussi les électeurs. Brigitte Lemell, retraitée de 62 ans, n'est pas certaine de se rendre aux urnes. Mais si elle le fait, sa motivation est claire : « Je voterais pour Andrée Munchenbach car elle est la seule à encore agir contre l'éco-quartier d'Adelshoffen. » Même son de cloche pour Gaby Detour, 61 ans et Schilikoise depuis l'enfance : « Le site d'Adelshoffen va motiver mon vote. Il est toujours en friche, ça tarde trop. » En mettant ce dossier sur le devant de la scène, ces quatre candidats espèrent attirer les votants, peu nombreux en 2004. L'abstention avait atteint 43% à Schiltigheim, le deuxième taux le plus élevé du Bas-Rhin.

MARION GARREAU
BENJAMIN EDGARD

Django bien dans ses murs

Le regroupement de plusieurs institutions culturelles au sein du centre Django Reinhardt a permis de gagner un nouveau public.

ENTOURE par un square, un magasin Leclerc, et quelques petits commerces, au milieu desquels passe le tram, l'espace culturel Django Reinhardt ressemble à un cube rose fushia planté au milieu du Neuhof. Au rez-de-chaussée, la médiathèque reçoit pleinement la lumière du jour, mais ne laisse rien voir à l'extérieur. La salle de concert est au fond, l'école de musique au premier étage, dans des locaux insonorisés.

« Depuis que la médiathèque a déménagé de la place de Hautefort vers le carrefour Rodolphe Reuss, en février 2010, la fréquentation a quadruplé », selon Valérie Wild. L'école de musique, arrivée en même temps, a gagné



Les trois entités préparent leurs premiers évènements conjoints pour la saison prochaine.

une cinquantaine d'élèves. Autrefois, elle était dispersée en différents lieux du Neuhof, dont Hautefort. Pour sa directrice, Lætitia Quiéty, « c'est plus simple d'accueillir les 150

élèves dans un lieu unique. »

Directeur de la salle de concert, Jean-François Pastor se dit satisfait du nombre d'entrées, après l'ouverture le 11 septembre. La salle ac-

cueille jusqu'à 150 personnes assises, ou 450 debout. Il évoque le rôle des « partenaires locaux pour créer des habitudes culturelles », à l'échelle du quartier. Le Centre socio-culturel (CSC), situé rue Becker, au-delà de l'arrêt de tram, l'aide dans cette tâche. « Le CSC a pris une vingtaine de places, pour sensibiliser le public », précise Lætitia Quiéty.

Moins de place, plus de succès

De nombreux usagers sont heureux du déménagement. Yun Ho, qui vit tout près, dit ne venir ici que pour les journaux. Sinon il va à la médiathèque André Malraux. Il ne fréquentait pas les locaux de l'ancienne médiathèque,

car « a fréquentation du quartier n'était pas terrible. »

De son côté, Tina admet qu'elle n'emmènerait pas son fils de neuf ans à l'école de musique si celle-ci n'avait pas quitté Hautefort. Deux adolescentes sont venues chercher des DVD. Elles vivent dans la cité, et regrettent l'ancien emplacement, « c'était plus proche de chez nous. Il y avait plus de livres, un étage pour les enfants et un pour les adultes. » Paradoxalement, alors que la médiathèque a gagné des visiteurs, elle a perdu en place et en nombre de références. L'espace disponible est passé de 700 m² à 300 m², et les 30 000 références ne sont plus que 18 000.

YVES COMMON

La bonne mère du vieux Bischheim

Propriétaire de l'Aigle d'Or, Laurinda Neiva travaille six jours sur sept. Pour ses clients, sa brasserie est presque une seconde maison.



FANNY BLEICHER/CUEJ

Depuis bientôt trente ans, Laurinda Neiva se dévoue pour les clients de l'Aigle d'Or.

Les prix n'ont pas changé depuis le passage à l'euro : 1,20 euros le café, 1,30 la bière. C'est que les patrons ont une clientèle fidèle et tiennent à garder les choses telles qu'elles existent depuis longtemps. Les clients viennent de Schiltigheim, Hoenheim, Lingolsheim, et même parfois d'Allemagne, pour retrouver l'ambiance chaleureuse de l'Aigle d'Or et ses prix compétitifs. « Le vrai commerçant, c'est mon mari, il est toujours de bonne humeur. Il donne de petits sobriquets aux clients », confie Linda, dont les yeux noisette rient derrière ses lunettes. De nature réservée, la tenancière du bar a tendance à se tenir en retrait de « ce monde d'hommes ». Une attitude qu'elle explique aussi par son éducation : « On était des filles de la campagne avec les valeurs du village. » Elle rougit et baisse les yeux. Linda maintient une certaine distance avec ses clients. Contrairement à son mari, elle ne les tutoie pas et refuse de se faire offrir un verre.

Sept dictionnaires derrière le comptoir

Malgré ses horaires, Linda trouve parfois le temps de faire quelques mots croisés dans la journée. Elle aime beaucoup tout ce qui touche à la lecture. « Je n'ai pas pu terminer mes études, alors je continue derrière mon comptoir. » On y trouve sept dictionnaires différents.

Sa fille unique, Barbara, a 19 ans. Elle est étudiante en droit mais aussi cavalière et pianiste de talent. Linda lui consacre une grande partie de son temps libre. « Je l'accompagne partout, mais lorsque qu'elle n'a pas de compétition hippique, je passe le dimanche dans mon jardin », raconte la multi-lauréate du concours de maisons fleuries à Bischheim.

Un jour, le couple Neiva devra cesser son activité. Personne ne sait encore ce que deviendra l'Aigle d'Or. Jorge ne souhaite pas voir ce moment arriver : « J'adore mon métier, la retraite ce sera le plus tard possible. » Mais ce n'est certainement pas Barbara qui reprendra l'établissement : Linda dit avoir tout fait pour que sa fille ne s'attache pas au lieu. « Il faut qu'elle exerce un métier moins contraignant. »

FANNY BLEICHER

Le couple vit confortablement de son commerce et la brasserie ne désemplit pas, surtout la matinée. Entre 10h et midi, ce sont les anciens qui fréquentent les lieux et plaisantent en alsacien.

Les clients sont avant tout des retraités. Ils étaient couvreur, pompier, banquier, ouvrier... « Dans le temps on avait un baby-foot, les jeunes venaient jouer et boire une menthe à l'eau. Maintenant la clientèle est plus âgée », explique Linda avec son léger accent portugais.

Les habitués ont leur table réservée, le « stammtisch », autour duquel ils se réunissent pour discuter. « Elle est prévue pour six, mais ils sont parfois dix autour », s'amuse la patronne. Elle décrit l'Aigle d'Or comme « une brasserie à la bonne franquette ».

Prix inchangés depuis l'euro

Les patrons ont même pour habitude d'offrir un casse-croûte à leurs clients. « En cette période de carnaval, je fais des beignets, je les pose sur le comptoir et tout le monde se sert. » Un grand moustachu explique : « On est une famille ici. Un Turc, un Portugais, un Italien, il n'y a pas de racisme. »

des habitués étant des personnes âgées, elle s'inquiète rapidement de leur absence. Même en vacances, Linda garde ses clients à l'esprit et ne manque pas de leur envoyer des nouvelles. Chaque été, elle leur écrit 400 cartes postales. Car quand elle le peut, elle confie entièrement le commerce à son mari et s'absente pour quelques jours. Direction le Portugal, son « port d'attache ».

De Porto à Bischheim

Linda est arrivée en France en 1979, à l'âge de 22 ans. Elle est la deuxième fille d'une fratrie de neuf enfants. Une famille modeste. Après avoir obtenu son bac au Portugal, elle décide de rejoindre sa sœur aînée à Bischheim afin de se spécialiser dans le tourisme et de perfectionner son français. Après seulement « quatre ou cinq cours à la fac », Linda rencontre Jorge et abandonne ses études. Neuf mois plus tard, ils se marient et Linda devient tenancière du bar que son mari vient d'acheter à Mundolsheim avant de devenir propriétaire de l'Aigle d'Or, il y a de cela 29 ans.

La serpillière est passée, un des rideaux à carreaux tiré pour éviter que le soleil n'entre trop. Une petite silhouette énergique continue à s'affairer parmi les tables en bois. C'est Laurinda Neiva, 54 ans, la tenancière de l'Aigle d'Or. Il est 13 heures et c'est elle qui prend la relève de son mari pour l'après-midi, partie la moins chargée de la journée. Aucun bruit dans la pièce, si ce n'est celui de la télévision en arrière-fond.

Un client arrive. Linda, c'est ainsi que tout le monde l'appelle, le salue. Il ne passe pas de commande, c'est un habitué. Linda lui sert une bière. Les mouvements sont vifs, assurés. Il prend place dans le fond de la salle et feuillette un des journaux mis à disposition. L'Aigle d'Or est ouvert de 5h30 à 20h tous les jours, sauf le dimanche après-midi. Des horaires qui laissent peu de temps libre à Linda et à son mari. Le métier de tenanciers de bar est très prenant.

Fanion portugais, écharpe tricolore

L'Aigle d'Or a plus de 120 ans. La décoration y est plutôt rustique. « Un mélange de

tradition alsacienne et portugaise », décrit Linda. Sur les boiseries du bar, on trouve aussi bien un fanion portugais qu'une écharpe tricolore « Allez la France ». Les affiches publicitaires de bière se multiplient sur les murs en lambris.

Dans la brasserie, Linda n'est pas seulement la patronne, c'est aussi une amie. Dans les années 1980, le quartier du vieux Bischheim vivait en petite communauté. Elle compte avoir rempli 34 feuilles d'impôts pour ses clients. La brasserie a toujours été un lieu très convivial. « Parfois les enfants venaient attendre leurs parents ici en sortant de l'école, on connaissait tout le monde », se souvient la patronne. Linda a connu sept pasteurs différents officiant à l'église protestante voisine du bar. Depuis, beaucoup de maisons du vieux Bischheim ont été vendues. « Je ne sais pas à qui elles appartiennent maintenant », regrette Linda.

Lorsqu'elle n'est pas derrière son comptoir, Linda reste présente pour ses clients. Si l'un d'entre eux est hospitalisé, elle ne manque pas de lui rendre visite, de lui faire quelques courses, de laver parfois son linge. La majorité

VIVA CITÉ

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT DU JOURNALISME - UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
11, RUE DU MARÉCHAL JUIN
CS 10068 - 67046
STRASBOURG CEDEX
TEL. : 03 68 85 83 00
FAX. : 03 68 85 57 74

E-MAIL : scola@cuej.unistra.fr

WEB : http://cuej.unistra.fr

DIRECTRICE DE PUBLICATION : NICOLE GAUTHIER.

ENCADREMENT : THOMAS CALINON, CATHERINE DAUDENHAN, ALAIN PETER, FRED VAIRETTY.

REDACTEUR EN CHEF : Magali Fichter

RESPONSABLE PHOTOS : Mathilde Bourmique

RESPONSABLE MULTIMÉDIAS : Thomas Richard

PHOTOS DE UNE : Anna Benjamin, Aurélie Delmas, Guillaume Clere, Clothilde Hazard

RÉALISATION :

Anna Benjamin, Fanny Bleichner, Mathilde Bourmique, Simon Castel, Guillaume Clere, Yves Common, Marine Daviller, Aurélie Delmas, Benjamin Edgard, Magali Fichter, Claire Gandanger, Marion Garreau, Clothilde Hazard, Thomas Richard

SUPPLÉMENT NEWS D'ILL, numéro ISSN 0996-9624

IMPRESSION : Valblor, Illkirch